



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique agricole

Question au Gouvernement n° 774

Texte de la question

REVENUS DES AGRICULTEURS

M. le président. La parole est à M. Yves Cochet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Yves Cochet. Monsieur le ministre de l'agriculture et de la pêche, dans leur majorité, les paysans voient leurs revenus chuter de façon dramatique : moins 25 % pour les éleveurs de bovins-viande, moins 20 % pour les producteurs de fruits, moins 49 % pour les maraîchers, moins 32 % pour éleveurs d'ovins-viande, pour citer des chiffres légèrement différents de ceux que vous venez d'indiquer.

L'État vient de dégager 360 milliards d'euros pour sauver les banques. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe UMP.*) Pourquoi ne trouverait-il pas quelques millions d'euros pour sauver les éleveurs de moutons ou les viticulteurs ? Alors que le budget de la France supporte une aberrante défiscalisation des agrocarburants,...

M. Christian Jacob. Il faut développer les OGM !

M. Yves Cochet. ...l'État doit faire un geste financier, social, économique et écologique en faveur des paysans. Dois-je vous rappeler qu'un quart des ménages d'agriculteurs vit sous le seuil de pauvreté et que les paysans subissent la baisse des prix à la production, les conséquences dramatiques d'une politique agricole commune livrée aux seules forces du marché, ainsi qu'une hausse des charges de 15 % en 2008 ?

Comptez-vous, monsieur le ministre, accorder des aides immédiates aux productions les plus en difficulté ?

Êtes-vous favorable à une refonte complète de la politique agricole commune, grâce à la mise en place d'outils de maîtrise, de régulation et de répartition des productions ? Êtes-vous partisan d'une réglementation garantissant une meilleure répartition des marges entre tous les opérateurs économiques et, plus généralement, de la mise en place d'un droit à la souveraineté alimentaire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture et de la pêche*. Monsieur Cochet, je peux répondre " oui " à la quasi-totalité des questions que vous avez posées. Mais je vous ferai observer au préalable que lorsque le Gouvernement donne la priorité au sauvetage du système bancaire pour éviter qu'il n'explose, c'est au profit de tous les clients des banques, parmi lesquels il y a beaucoup d'agriculteurs. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Comme je l'ai indiqué à M. Hunault, nous allons cet après-midi annoncer des mesures d'urgence extrêmement précises et substantielles. Mais au-delà, je veux être le ministre d'une agriculture durable, et je pense que vous serez sensible à cette dimension, monsieur Cochet.

Une agriculture durable, c'est non seulement une agriculture qui se renouvelle d'où la priorité du budget de mon ministère pour l'installation des jeunes agriculteurs - 350 millions d'euros -, mais aussi une agriculture solidaire avec les générations anciennes, j'y reviendrai.

Une agriculture durable, c'est une agriculture économiquement productive et écologiquement responsable. C'est la raison pour laquelle nous avons été aussi présents, avec les agriculteurs, dans le Grenelle de l'environnement.

Une agriculture durable, c'est assurer aux agriculteurs un revenu décent alors que beaucoup d'entre eux en sont encore loin. Nous allons donc prendre des mesures d'urgence en ce sens.

Par ailleurs, nous travaillons à rénover et préserver la politique agricole commune. Au Conseil européen des ministres, la semaine prochaine, je défendrai trois priorités.

La première concerne la gestion de crise. Les agriculteurs sont les plus exposés aux aléas climatiques, économiques et sanitaires et les moins bien protégés. Je veux utiliser une partie des crédits de la PAC pour

créer un système d'assurance privé-public qui les mettra davantage à l'abri. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

La deuxième priorité vise à réorienter les aides afin que la PAC soit plus équilibrée et plus équitable. La France reçoit chaque année 10 milliards d'euros au titre de la PAC et il s'agit de mieux soutenir des filières ou des territoires qui en ont besoin, comme la production laitière dans les zones fragiles, les productions animales à l'herbe ou l'agriculture biologique, sans oublier le plan protéagineux que je vais proposer.

La troisième priorité consiste à conserver des régulations. Je le répète, je ne crois pas que l'on puisse laisser l'alimentation et l'agriculture soumises à la seule loi du marché. Il faut des règles et des régulations.

M. Albert Facon. Bravo !

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture*. Alors que le Président de la République s'apprête à demander au sommet du G20 une réforme du système financier mondial pour plus de morale, d'éthique et de transparence, nous n'allons pas abandonner la première gouvernance qui existe en Europe, celle de la politique agricole commune. Vous pouvez compter sur moi pour y veiller. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Cochet](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 774

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 novembre 2008